



## « Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE »

### Note sur le Luxembourg

Conçue pour permettre aux pays d'évaluer leur système d'enseignement en le comparant à celui d'autres pays, la publication annuelle de l'Organisation de coopération et de développement économiques, *Regards sur l'éducation (Education at a Glance)* présente des indicateurs nombreux, comparables et actualisés chaque année depuis 2001. Ils rendent compte des moyens humains et financiers mobilisés en faveur de l'éducation, du fonctionnement et de l'évolution des systèmes d'éducation et d'apprentissage et du rendement des investissements consacrés à l'éducation.

Pour le Luxembourg, comme pour la grande majorité des autres pays, les indicateurs sont calculés avec les données de l'année scolaire 2012-2013, respectivement de l'année budgétaire 2012.

Le présent document sélectionne une série d'indicateurs qui affichent des résultats significatifs pour le Luxembourg ou qui sont nettement différents de ceux des autres pays. Ces indicateurs sont brièvement présentés, puis commentés d'un point de vue national. Les pages indiquées se réfèrent à la publication en anglais.

La publication complète *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE* est téléchargeable sur le site de l'OCDE : <http://www.oecd.org/education/education-at-a-glance-19991487.htm>

NB : Ci-dessous les équivalences entre la terminologie de l'OCDE reprise dans les pages suivantes et le système éducatif luxembourgeois.

<b>OCDE</b>	<b>Système luxembourgeois</b>
Deuxième cycle du secondaire	Classes de la 4e à la 1e de l'enseignement secondaire (ES), de la 10e à la 13e (ou 14e) de l'enseignement secondaire technique (EST) et de la formation professionnelle
Programme général dans le deuxième cycle du secondaire	Classes de la 4e à la 1e de l'enseignement secondaire (ES)
Programme professionnel dans le deuxième cycle du secondaire	Classes de la 10e à la 13e (ou 14e) de l'enseignement secondaire technique (EST) et de la formation professionnelle
Enseignement postsecondaire non tertiaire	BTS

## **Taux de diplômés de fin d'études secondaires** (tableau A2.1. page 55)

Au Luxembourg, ce taux s'élève à 73%. La moyenne OCDE est de 85%.

Le taux féminin de réussite du deuxième cycle du secondaire est de 77%; le taux masculin est de 69%. La moyenne de l'OCDE est de 88% pour les filles et de 82% pour les garçons.

Ces taux reflètent le nombre de diplômés dans l'ensemble de la population résidente au Luxembourg. Ils ne rendent donc pas compte du nombre de diplômés issus de l'école luxembourgeoise.

## **Ressources financières et humaines investies dans l'éducation**

À l'instar des années précédentes, le Luxembourg est le pays où les investissements dans l'éducation sont les plus élevés.

En moyenne pour les pays OCDE, le coût annuel par élève s'élève à 8.247 USD<sup>1</sup> pour l'enseignement primaire et 9.518 USD pour l'enseignement secondaire. Pour le Luxembourg, ces coûts s'élèvent à respectivement 20.020<sup>2</sup> USD et 20.617 USD (tableau B1.1a. page 219).

Il faut nuancer ces chiffres à première vue disproportionnés. Au Luxembourg, la part des dépenses annuelles en proportion du PIB par habitant s'élève à 22% pour l'enseignement primaire et à 22% pour l'enseignement secondaire. La moyenne pour l'OCDE est de 22% pour l'enseignement primaire et de 25 % pour l'enseignement secondaire (voir tableau B1.4. page 221).

Lorsque les dépenses en matière d'éducation sont mises en relation avec le PIB, le Luxembourg consacre 3,3% de son PIB aux dépenses de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire public. Le Grand-Duché se situe en-dessous de la France qui dépense 3,8 % de son PIB et de la Belgique avec 4,3%. Il est même en-dessous de la moyenne des pays de l'OCDE qui est de 3,7% (voir tableau B2.1. page 233).

## **Répartition des effectifs scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire** (tableau C1.2 page 317)

En 2012-2013, 40% des élèves luxembourgeois fréquentent la filière générale et 60% fréquentent la filière professionnelle (voir terminologie page 1 de cette note). Ces taux diffèrent de la moyenne de l'OCDE (54% et 46%), mais restent comparables à ceux des Pays-Bas, de la Belgique, de la Finlande ou de la Suisse.

## **Temps d'instruction de l'enseignement public** (tableau D1.1 page 411 et 412)

Au Luxembourg, le temps d'instruction en classe s'élève globalement à 8.079 heures pour les élèves de l'enseignement public primaire et du premier cycle de l'enseignement secondaire. Ce chiffre classe le Luxembourg au-dessus de la moyenne de l'OCDE (7 570 heures).

Au Luxembourg, les enfants des écoles publiques primaires reçoivent en moyenne 924 heures de temps d'instruction dans la salle de classe par an (moyenne de l'OCDE : 804).

---

<sup>1</sup> Les montants en équivalents USD sont convertis sur la base des parités de pouvoir d'achat.

<sup>2</sup>À savoir que ce coût est légèrement surévalué pour des raisons comptables.

Les élèves du premier cycle de l'enseignement secondaire reçoivent en moyenne 845 heures (moyenne de l'OCDE : 916).

### **Temps d'instruction des langues modernes étrangères** (tableau D1.3a page 414)

Au Luxembourg, les élèves de l'enseignement primaire consacrent 18% de leur temps d'instruction aux langues modernes étrangères ; la seconde position est tenue par l'Irlande avec 14%, suivi de l'Espagne et la Pologne avec 10% et l'Italie avec 9% du temps d'instruction consacré aux langues modernes étrangères. Ce taux est de 6% en France et pour la Belgique il est de 2% en Région francophone.

### **Taille des classes** (tableau D2.1. page 423)

Le Luxembourg et la Grèce sont les pays avec la moyenne d'élèves par classe la plus faible dans l'enseignement primaire public (15 élèves par classe au Luxembourg), la moyenne OCDE étant de 21 élèves par classe.

Avec seulement 19 élèves par classe dans le premier cycle de l'enseignement secondaire public, le Luxembourg se positionne en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE qui est de 24 élèves par classe.

### **Taux d'encadrement** (tableau D2.2 page 424)

Au Luxembourg, le ratio d'élèves par enseignant est l'un des plus faibles de l'OCDE. En effet, dans l'enseignement primaire, le nombre d'élèves par enseignant est de 9 (15 en moyenne OCDE) et aussi de 9 dans l'enseignement secondaire (13 en moyenne OCDE).

### **Rémunération des enseignants** (tableau D3.2a page 442)

Parmi les membres de l'OCDE, c'est en Hongrie que le salaire des enseignants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ayant au moins 15 ans d'expérience est le plus faible (13 061USD). Il est le plus élevé au Luxembourg, où il dépasse 100 000 USD. En Allemagne, il est de 68 698 USD. L'écart entre pays s'accroît si l'on considère les salaires en fin de carrière.

### **Rapport entre le salaire des enseignants après 15 ans d'exercice et les revenus d'un diplômé de l'enseignement tertiaire<sup>3</sup> âgé de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année** (tableau D3.2 page 458)

Au Luxembourg, ce rapport est de 1,24 dans le deuxième cycle du secondaire, ce qui est le plus haut des pays de l'OCDE. Il est suivi du Danemark avec 1,01 et de la France avec 0,99. Autrement dit, un enseignant gagne au Luxembourg 1,24 fois ce qu'y gagne un diplômé de l'enseignement tertiaire.